
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Politique de site :
l'Université de Toulon inscrira son prochain contrat
dans le projet de site porté par Aix-Marseille Université**

Suite à la décision de son Conseil d'Administration du 25 septembre 2014, l'Université de Toulon (UTLN) prendra part au projet de site porté par Aix-Marseille Université (AMU) et y inscrira son prochain contrat pluriannuel avec l'Etat, dans le cadre des regroupements prévus par la loi sur l'enseignement supérieur et la recherche du 22 juillet 2013. Les liens entre l'UTLN et l'Université Nice Sophia Antipolis (UNS) seront également formalisés, sous forme d'une convention d'association.

En décidant d'inscrire son projet d'établissement dans le contrat de site que portera Aix-Marseille Université, l'UTLN entend prendre toute sa part au projet qui sera conjointement élaboré par les membres du regroupement¹. Cette décision du Conseil d'Administration du 25 septembre 2014 (16 voix pour, 6 voix contre et 1 abstention) confirme le souhait exprimé par le Conseil Académique (18 pour, 8 contre et 5 abstentions).

Ce vote s'appuie sur les liens de recherche existant avec AMU au sein d'un projet de site favorable au développement de l'UTLN, renforcés par la proximité géographique et une volonté de fort ancrage territorial. Ainsi, le volet commun du prochain contrat de site portera sur des axes stratégiques structurants qui permettront de consolider l'identité de chaque partenaire, notamment autour de la thématique « Mer » pour l'Université de Toulon. L'UTLN prendra aussi part à une vision partagée et co-construite des actions à mener en faveur de la formation et de la vie étudiante, dans le respect de l'autonomie de chacun.

En s'exprimant également en faveur d'une association avec le site niçois, l'Université de Toulon affirme son souhait de maintenir des relations pérennes avec l'UNS, dans le cadre de projets développés aujourd'hui à l'échelle académique : formations cohabilitées, dont celles de l'ESPÉ, PEPITE Cré@tude PACA-Est, actions en faveur de l'orientation active, etc.

¹ Regroupement associant cinq établissements d'enseignement supérieur et de recherche : Aix-Marseille Université, l'Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse, l'École Centrale de Marseille, l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence et l'Université de Toulon

Contact Presse : Camille PESNEL – Attachée de presse
Tél. : 04 94 14 20 30 - 06 80 47 90 63 - Email : pesnel@univ-tln.fr